



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID : 045-214500498-20250130-2025013004-DE

n° d'enregistrement ACTES

## **Conseil Municipal** **Délibération numéro 2025013004**

Date de la  
convocation  
24.01.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le *trente* janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date  
d'affichage  
24.01.2025

**Présents :** Mmes et Mrs. Florence BONDUEL Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, Dominique BAUDOIN, François DAUBIN, Aurélie DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION.

**Nombres de  
membre**  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 15

**Absents donnant pouvoir :** Aurélie BLOT à Aurélie DAUBIN, Ilona BERNY-VILFROY à François DAUBIN, Yann GOLLION à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Sylvie VUILLET, Catherine FOUCAULT à Christian TOUSSAINT.

### **Adressage : rectifications de la base de données**

**Délibération  
2025013004**

Pour 15  
Contre 0  
Abstention 0

Par délibération 2021-38 du 16.09.2021, le conseil municipal a décidé d'utiliser l'outil gratuit « [adresse.data.gouv.fr](http://adresse.data.gouv.fr) » pour établir une base d'adresses normées et chiffrées pour la commune et se mettre ainsi en conformité avec la réglementation en vigueur.

Par délibération 2022121513 du 15.12.2022, le conseil municipal a adopté les dénominations de voies,

Par délibération 2024070206 du 02.07.2024, le conseil municipal a prescrit le numérotage des habitations et a décidé de mettre à la charge des propriétaires le numérotage des habitations sans normage des plaques.

La base de données a été publiée le 22.11.2024 sur [adresse.data.gouv.fr](http://adresse.data.gouv.fr) pour diffusion aux grands réutilisateurs que sont l'IGN, La Poste, les secours, les éditeurs de GPS ou encore les opérateurs déployant la fibre optique.

Parallèlement, la notification de la décision municipale administrative d'adressage aux intéressés est nécessaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**Effectue quelques rectifications avant diffusion aux administrés.  
(les rectifications sont grisées)**



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20250130-2025013004-DE

enregistrement ACTES

## Conseil Municipal

### Délibération numéro 2025013004

N° CR	VOIE	DEBUT	FIN
1	Chemin de St Benoît	Du Chemin du Gué de l'Orme ( à la Fringale sur la RD 952)	Au pont Milourdin (lieu dit Gué Gravier)
2	Chemin du Gué de l'Orme	De la Fringale sur la RD 952	Au chemin des Châteliers
3	Chemin du Mesnil Bretonneux	Du Chemin de St Benoît -CR N°1	A la Rte de St Martin d'Abbat ( près du Mesnil Bretonneux)
4	Chemin Changeux	A la Croix des Noues sur le Chemin de St Benoît-CR 1	Aux Psaudières sur le CR N°6
5	Chemin du Gué Gravier	Au gué Gravier sur le Chemin de St Benoît-CR N°1	A la Rte du Haut du port à la Gravelle
6	Chemin de la Paquetière	Du Chemin de la Paquetière-CR N°5	Au Chemin du Gué de l'Orme
7	Chemin du Haut du Port	De la route du Haut du port à la Gravelle	Au CR N° 9 de la Gravelle
8	Rte du Haut du Port vers la Gravelle	Du chemin du Gué de l'Orme-N°2	Au chemin de la gravelle-CR N°9 près du Gué de la Gravelle
9	Chemin de la Gravelle	Au gué de la Gravelle sur le ruisseau du Gué de l'Orme	En face de la route forestière de St Martin à Chatenoy
11	Chemin du petit Etang	De la RD 88 en face de la Noue du Château	Jusqu'au Chemin chemin de St Benoît au petit étang-CRN°17
13	Chemin rural N°13 d'Inviolata	De la route de Saint Martin d'Abbat (à la Croix d'Inviolata)	Au chemin de la Mairie
14	Chemin de la Mairie	Du CR N°17 (à la Chaumette)	Au chemin du Gué de l'orme-CR N°2
15	Chemin de la Viollière	De la rte de St Martin d'Abbat	Au CR N°13 d'Inviolata aux Châteliers
16	Chemin des Châteliers	De la Rte de St Martin d'Abbat ( à l'Oie Blanche)	Au carrefour des 4 Chênes puis jusqu'au chemin du Gué de l'Orme-N°1
16b	Chemin de l'Oie Blanche	De la route de Saint Martin d'Abbat	Au CR N°17
17	Chemin rural N°17	Du RD 952 au grand étang	Au CR N° 11 interrompu entre la Chaumette et le CR N° 15
19	Chemin de Bray-St Aignan à Bouzy (mixte à la commune de Bray-St Aignan)	Du chemin de la Feuillardière	A la RD 952, à l'entré du lotissement de la clairière
20	Chemin aux Bœufs	De la RD 88	Au CR N° 19
21	Chemin de la Feuillardière	De la RD 88	A la Rte de la Prévoté (dans le virage)
22	Chemin de la Bergerie ( mixte avec Bray-St Aignan)	De la Rte de la Prévoté (derrière la déchèterie)	Au gué de Guébord qui sépare Bouzy de Bray-St Aignan
23	Chemin rural N°23 de la Prévoté	De la Rte de St Martin d'Abbat	Au Chemin de la Bergerie-CRN°22
23	Chemin de la tuilerie	De la Rte de St Martin d'Abbat	A la Rte de Sauvée ( au lieu-dit la tuilerie de sauvée)



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID : 045-214500498-20250130-2025013004-DE

n°enregistrement ACTES

## **Conseil Municipal**

### **Délibération numéro 2025013004**

24	Route de Sauvée	Rue de la mairie (au Marchais)	A la RD 88
24b	Chemin du Gué de la pierre	de la RD 88	Au CR N° 17 en face de la rte Forestière de Sauvée à l'entrée de la forêt
25	Chemin rural N°25	De la Rte de Sauvée ( à la Maison Neuve)	Au Chemin de la Noue du Château-CR N°26 (à la grande maison)
26	Chemin de la Grande Maison	De la RD 88 (en face du CR N°11)	A la Rte de Sauvée
26b	Chemin de la petite Métairie	De la rte de Sauvée	A la rte de St Martin d'Abbat( au dessus du lot de la ptte Métairie)
28	Rue de la fontaine blanche	Du Chemin de la Noue du Château-CR N°26 ( au Pinaguet)	A la RD 88 (près le Crot aux oies)
29	Rte des Ferganats	De la rte de Sauvée	A la RD 88 (près le Crot aux oies)
30	Chemin des Fontenelles	De la RD 88 près de la petite Croix	A la RD 948 à la Chesneau
31	Chemin rural N°31	De la RD 88	au chemin des Fontenelles
35	Chemin des Cheminées rondes	Au CR du Patis N° 64 près le Pâtis	A la RD 948 ( face à la Bouère du Bois)
35b	Chemin des Champs Blancs	Du Chemin de la Bouère du Bois	A la Rte de Sauvée
36	Chemin de la Bouère du Bois	Du RD 948	A la rte de St Martin d'Abbat (au Marchais)
37	Chemin de la Croix Rouge	De la rue de la Mairie (face à la salle des Fêtes)	A la RD 948
38	Rue Joseph Vion	De la Place de l'église à l'angle NO	Jusqu'au futur restaurant scolaire
39	Chemin du Gué	A la RD 948 ( au rond point du bourg)	A la Rivière du St Laurent au Gué de Bouzy
40	Route de Malassis	A la RD 948 (au niveau des Prés Bouchets)	A la RD 88 (près le chat sauvage)
42	Chemin des Terres Vaines	De la route forestière du Chat Sauvage et à la jonction du CR N° 43	A la RD 88 (en face du CR N° 64 du Pâtis)
43	Chemin de la route du Chat sauvage	A la jonction du CR 42 et de la route forestière du chat sauvage	A la reprise de la route forestière du chat sauvage qui se poursuit
44	Chemin de Thifontaine	A la RD 88 (au Chat Sauvage)	Se termine au chemin de la commune de Vieilles-maisons près de la maison de Thifontaine
45	Chemin rural N° 45	Au CR N°44 près de la maison de Thifontaine qui est sur la commune de Vieilles-maisons	A l'entrée de la Forêt à la jonction des routes forestières de Thifontaine et Plateville
46	Chemin des Mottes	A la RD 88 (en face de la rte de la Caillotte)	A l'entrée de la forêt Domaniale
47	Chemin des Bruyères	Au CR N°48 ( de la guilloterie)	A la RD 88 (au lieu-dit le Chat sauvage)
48	Chemin de la Guilloterie	De la RD 88	A la Rte de la Caillotte ( entre le Guichet et la belle Ecuellée)
49	Chemin rural N°49	De la Rte de la Caillotte	Au Carrefour du toit à Colas (en



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

Préfecture du Loiret

ID : 045-214500498-20250130-2025013004-DE

enregistrement ACTES

## Conseil Municipal

### Délibération numéro 2025013004

			Forêt Domaniale)
50	<b>Chemin rural N° 50</b>	De la Rte de la Boue	Au Chemin de la Grand Croix-CR N°49
51	<b>Rte de la Boue</b>	De la Rte de la Caillotte	A la rte du Briou (Passage par la Renardière)
52	<b>Chemin de la Moissellerie</b>	De la Rte du Briou ( après le lot. De la Moissellerie)	A la Rte de la Caillotte
53	<b>Chemin du Marchais Corpereau</b>	De la Rte du Briou ( après le lot. Du Marchais Corpereau)	A la Route de Mi-feuillage
54	<b>Chemin rural N°54 de la Clos</b>	Au CR N°55, de la Planche aux Joncs	Au Chemin du Marchais Corpereau-CR N° 53
55	<b>Chemin de la Planche aux Joncs</b>	A la Planche aux Joncs à la rivière qui sépare la commune de Bouzy avec celle de Bray-St Aignan	A la rte du Briou ( Face à la rte dela Boue)
55b	<b>Chemin rural N°55</b>	De la route de la Boue ( à la renardière)	au CR N° 49 en forêt
56	<b>Chemin rural N°56- Chemin de l'Orangerie</b>	Du CR N° 55 (près du CR N°54)	A la Rte du Briou
	<b>Chemin du Monastère</b>	Du CR N° 55 (en face de la rte de Mi-Feuillage)	A l'entrée de la Forêt Domaniale jusqu'au chemin de la Fontaine Bouillante-CR N°59
59	<b>Chemin de la Fontaine Bouillante</b>	Du CR N° 58 près de la forêt	Dans les bois, près de la Fontaine Bouillante à la rivière
60	<b>Chemin des Grands Champs</b>	Rte du Briou (près de la Maison Forestière du Briou)	A l'entrée de la Forêt Domaniale, Climat des grands Champs
63	<b>Chemin du Briou à l'Étang d'Orléans dans la Forêt Nationale D'Orléans</b>	A la Route Forestière de Chappes, près la route Forestière du Briou	A la route Forestière du Chat Sauvage
64	<b>Chemin du Pâtis</b>	De la RD 88 (en face du CR N°42)	A la Rte de la Caillotte (au Guichet)
	<b>Impasse Mme de Sévigné</b>	De la Rue de la Mairie (face à l'église)	
	<b>Impasse du Capitaine Goupil</b>	De la Rue de la Mairie (au niveau du N°12)	Jusqu'au parking
	<b>Rue de la Fontaine bouillante</b>	De la Rte du Briou (Près du Rd Point du bourg)	A la Rte de la Caillotte (Près du Rd Point du bourg)
	<b>Rue de l'Amphore</b>	De la Rte de Mi-Feuillage (Entrée du lot du Marchais Corpereau)	A la rte du Briou
	<b>Rue de St Sevin</b>	De la Rte de Mi Feuillage ( face au CR N°53)	Fin en impasse
	<b>Rte de la Prévôtée</b>	De la Rte de St Martin d'Abbat (à l'Aulnette)	A l'intersection CR N° 21 et 19 (de la Feuillardière et de St Aignan à Bouzy)
	<b>Chemin du Saint Laurent</b>	De la route de Saint Martin d'Abbat au Marchais	A la route de Saint Martin d'Abbat face au n° 82
	<b>Place du Placis</b>	De la rue de la mairie au n°3	Fin en impasse
	<b>Rte du Briou (Rte Communautaire)</b>	De la Rue de la Fontaine Bouillante	A la Maison forestière du Briou



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le 

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20250130-2025013004-DE \*\*\*\*\*

n° d'enregistrement ACTES

## Conseil Municipal

### Délibération numéro 2025013004

	Rte de Mi-Feuillage (Rte Communautaire)	De la Rte du Briou ( à l'entrée du lieu-dit Le Marchais Corpereau)	A l'intersection avec le chemin de la Planche aux Joncs-CR N° 55
	Rte de la Caillotte (Rte Communautaire)	De la Rue de la Fontaine Bouillante	A la RD N°88 (face CR N°46 Chemin des Mottes)
	Rue de la Mairie (Rte Communautaire)	Du Rd point du bourg	A la sortie du bourg à l'intersection chemin de la bouère du bois/Ch du St Laurent
	Rte de St Martin d'Abbat (Rte Communautaire)	De la rue de la Mairie	A l'intersection du Chemin de st Benoit à Vitry en limite de St Martin d'Abbat (avec la traversée de la RD 88)
	Route des Mistiquaines (ONF)	Du chemin des Châteliers	Au chemin du Petit Etang
	Route Départementale 88 (Département)	Depuis Vieilles-Maisons-sur-Joudry	à la RD 952
	Route Départementale 948 (Département)	Depuis Chatenoy	à Bray-ST Aignan
	Route Départementale 952 (Département)	Du Chemin de St Benoît -CR N°1	Au Chemin de Bray-St Aignan-CR N°19

Le Maire,



Florence BONDUEL

Le Secrétaire de séance,

Aurélie DAUBIN,  
Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20250130-2025013004-DE

enregistrement ACTES

**Conseil Municipal**  
**Délibération numéro 2025013004**